



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 14 numéro 7

## Un nouveau diplômé de La P'tite École de Lac-Édouard

Juillet 2020



*Dans ce numéro :*

Un nouveau diplômé de La P'tite École	1
Offre d'emploi	2
Internet HV et Téléphonie cellulaire	3
Compostage communautaire	4
Port du masque Sécurité routière	5
Début des activités aquatiques	6
Sécurité aquatique pendant l'été	
Chronique l'Avertisseur	7
Les feux extérieurs	8
La Seigneurie du Triton vous attend	9
Des nouvelles de votre Coop	10
État de situation de la vie sur notre planète	11
Coordonnées de la Municipalité	12
Condoléances	
Assemblées municipales publiques	

De la maternelle à la sixième année, que de chemin parcouru. Mon expérience à la P'tite École du Lac-Édouard a vraiment été superbe. Grâce à mes excellents professeurs/es, je peux maintenant passer à une autre étape de ma vie, le secondaire.

Je tiens vraiment à remercier Mme Rollande en personne pour tous les efforts qu'elle a donnés durant ces 12 ans déjà à la P'tite École du Lac-Édouard et pour tous ses efforts pour nous rendre encore meilleurs que ce qu'on est déjà. Alors, je crois que Mme Rollande mérite une bonne main d'applaudissements car je pense que sans elle je ne serais pas là aujourd'hui, merci.

Oh, et si je pouvais vous donner un conseil, rien n'est difficile il faut juste de la pratique, comme Mme Rollande le répétait souvent et, elle avait bien raison. Merci énormément à tous mes professeurs/es.  
Alex Bernard

Quant à moi, permettez-moi d'emprunter ces paroles de Claude Dubois : « J'ai souvenir encore »...



Cette remise de diplôme de notre p'tit dernier de la famille Bernard a fait naître en moi diverses émotions. Que de merveilleux moments j'ai vécus avec la ribambelle de jeunes de La P'tite École.

Merci à Kennérick Bellemare, Alex, Cloë et Félix Bernard, Camille et Marie-Élaine Chevarie, Maxim Dagenais, Mathis et William Gosselin, Ariane Marcoux, Gabrielle Martial, William Matton, Daisyray Quitich, Alice et Simon Tardif. « J'ai et j'aurai souvenir encore ! »

Madame Rollande xxx

## Offre d'emploi



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD  
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-AURICE

### OFFRE D'EMPLOI : SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

La Municipalité de Lac-Édouard donne avis qu'elle sollicite des candidatures pour combler un poste de secrétaire-réceptionniste à la Mairie.

Lieu de travail : 195, rue Principale, Lac-Édouard.

#### Fonctions :

Sous la supervision de la direction générale, le ou la titulaire de ce poste aura comme tâches :

- Gestion du courrier
- Classement de documents
- Ouverture de dossiers
- Réception des appels et messages
- Accueil des visiteurs
- Mise à jour du site Internet de la Municipalité
- Préparation de la salle du Conseil lors des Assemblées
- Gestion du matériel de bureau et de la papeterie
- Gestion du photocopieur, du télécopieur et du matériel informatique
- Gestion quotidienne de la bibliothèque (prêts et retours de livres, classement, échanges)
- Remplacer la secrétaire-trésorière en cas d'absence lors des Assemblées du Conseil et préparer la documentation pertinente
- Encaissement de la taxation
- Mise à jour du rôle d'évaluation

#### Exigences et qualités recherchées :

- Diplôme d'études secondaires (5e secondaire complété) ou études collégiales;
- Bonne maîtrise de la langue française;
- Bonnes connaissances en informatique dont Word, Excel, PowerPoint;
- Sens des responsabilités, de l'initiative et de l'organisation;
- Bonne gestion des priorités;
- Débrouillardise;
- Autonomie

Statut d'emploi : Permanent, 24 à 30 heures/semaine, 4 ou 5 jours/semaine / Période de probation de 6 mois

Entrée en fonction : lundi 31 août 2020

Traitement : selon expérience, traitement concurrentiel

**Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 3 août 2020 à 12 h**, au bureau de la Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard G0X 3N0 (le sceau de la poste fera foi de la date d'envoi) ou par courriel à l'adresse : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Mélanie Dagenais au 819-653-2138.



## Internet HV et Téléphonie cellulaire

En juillet, des employés de la compagnie Télécon procéderont à l'enfouissement de la fibre optique, de La Tuque à Lac-Édouard.

En effet, le tronçon La Tuque-La Bostonnais-Lac-Édouard sera le premier dans lequel sera installée la fibre optique. Bien que dans la majeure partie de ce parcours la fibre sera enfouie, à certains endroits dans le village de Lac-Édouard elle sera fixée aux poteaux déjà existants histoire de ménager les entrées privées. Pour diffuser les signaux internet et cellulaire aux usagers, deux tours seront installées à Lac-Édouard. (voir carte ci-dessous).

Dans sa totalité, ce projet de 26 millions \$ débutera à Hervey Jonction pour se rendre à Parent, en passant par La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard. Si tout se déroule normalement, Lac-Édouard profitera de ces nouveaux services internet et cellulaire en 2021.

Dans une phase ultérieure du projet, la fibre optique et un fil électrique seront enfouis le long de la route 155 nord, du km 156 au km 209 (Pourvoirie Le Rochu jusqu'à Lac-Bouchette). D'autres tours seront installées entre Grandes-Piles et Lac-Bouchette, permettant ainsi aux usagers de cette route d'avoir accès à la téléphonie cellulaire. Tout ceci rendra la circulation sur la 155 beaucoup plus sécuritaire.

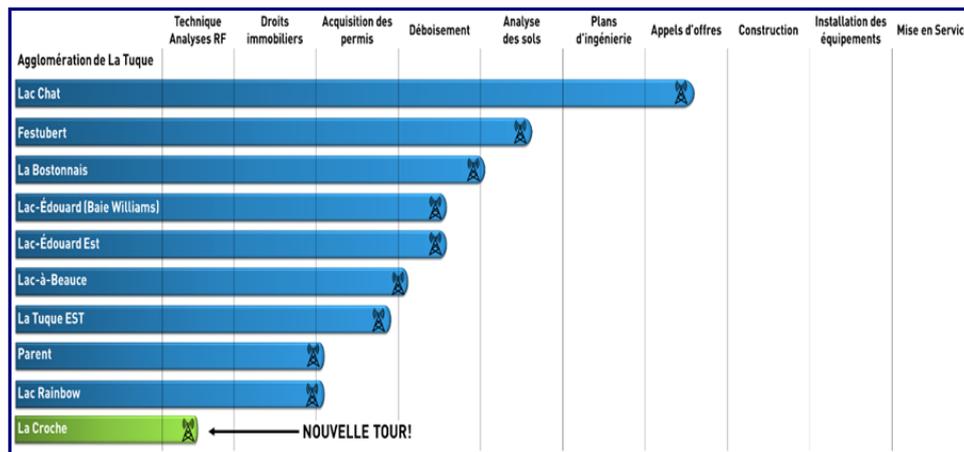
Vous trouverez, ci-dessous, les détails de toutes ces opérations pour le territoire de l'Agglomération de La Tuque

### Fibre optique

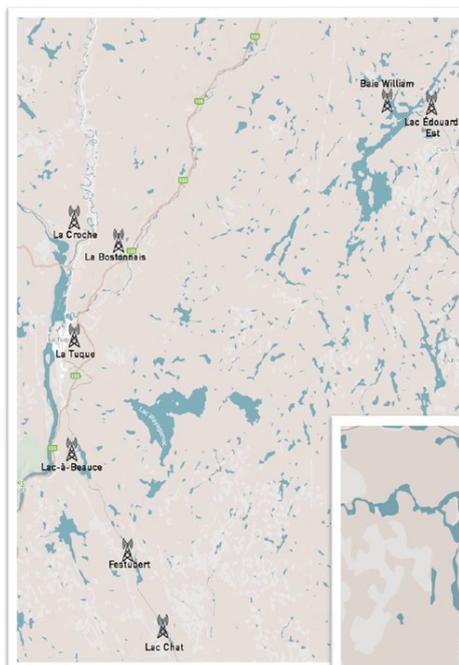
L'installation des câbles de fibre optique débutera en juillet sur plus de 60 km reliant Ville de La Tuque à Lac-Édouard. Le parcours de fibre optique sera majoritairement enfoui le long de la route 155 et du chemin du Lac-Édouard. La compagnie Telecon a été sélectionnée à partir d'un processus d'appel d'offres et effectuera toutes les activités reliées à la construction du tronçon principal. Les travaux se dérouleront sur une période de quatre mois pour se terminer en octobre.

Les autres parcours de fibre optique sont en processus d'ingénierie et en attente de permis auprès des différents intervenants reliés au projet (MTQ, MERN, MFFP, MELCC, H-Q, CN, etc.). L'ingénierie du tronçon de 90 kilomètres entre Hervey-Jonction et la Ville de La Tuque est très avancée et la construction devrait s'effectuer durant l'année 2020, tandis que le tronçon de 200 kilomètres jusqu'à Parent devrait se réaliser en 2021.

### Tours



Cartes des tours dans l'Agglomération de La Tuque



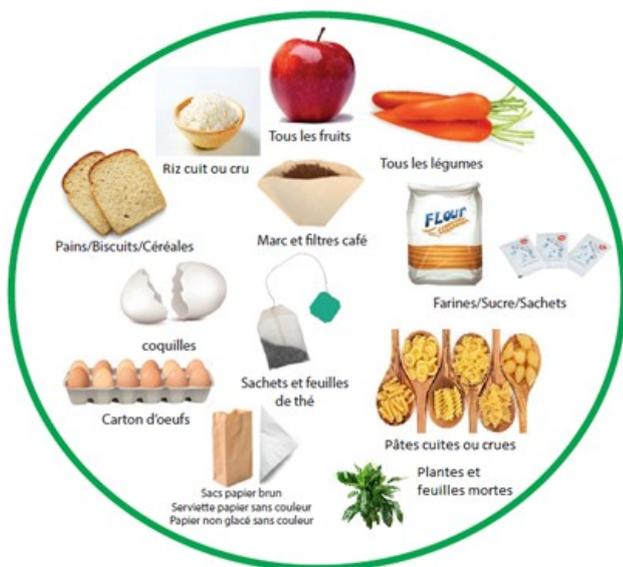
Le graphique ci-contre illustre l'évolution des 10 tours dans l'Agglomération de La Tuque. La construction des premiers sites LTE dans la région de La Tuque débutera à l'automne 2020 avec l'installation des tours à proximité de Lac Chat et Festubert. À noter que le financement pour la construction d'une nouvelle tour a été approuvée par le programme gouvernemental « Brancher pour Innover » afin de couvrir le secteur de La Croche, au nord de la Ville de La Tuque.

## Projet compostage communautaire - Phase 1

En raison de la pandémie de Covid-19, notre projet de compostage communautaire a dû être revu. Nous avons toutefois poursuivi nos démarches afin de vous offrir une première phase qui pourra répondre aux besoins de résidents qui préfèrent utiliser les infrastructures communautaires de compostage.

Cinq composteurs ont été installés dans le périmètre urbain et semi-urbain. Les citoyens désireux d'utiliser ces infrastructures doivent s'inscrire au projet afin d'obtenir le code du cadenas ainsi que la localisation exacte du composteur le plus près de chez eux. Une petite formation sera nécessaire afin d'obtenir des résultats optimums.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec moi par courriel à [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)



Pour ceux qui préfèrent composter à la maison, nous avons encore quelques composteurs noirs à vendre au coût de 20,00 \$.

Veillez communiquer avec madame Nancy Hudon au 819-653-2238 pour en réserver un car ils partent vite.



## Port du masque obligatoire



Le 18 juillet prochain, le port du masque dans les lieux publics intérieurs sera obligatoire. De ce fait, vous devrez vous conformer à cette obligation du ministère de la santé lors de vos visites au Centre communautaire.

Afin d'accommoder les citoyens qui n'auraient pas de masque avec eux, il sera possible de s'en procurer un à nos bureaux au coût de 1,25 \$.

Veillez noter que des masques réutilisables sont en vente au Magasin général au coût de 12,00 \$.

Nous vous remercions de votre collaboration.

## ATTENTION - Sécurité routière

L'été est bien installé, les amis et la famille arrivent pour les vacances et les incidents se multiplient. Nous vous rappelons qu'en tout temps, le port du casque, le respect des limites de vitesse et du code de sécurité routière sont obligatoires lorsque vous circulez en quad, à moto ou en côte-à-côte, et ce, aussi bien dans le village que sur les chemins forestiers.

Nous vous demandons d'aviser vos visiteurs à cet effet car nous observons un nombre grandissant d'usagers de la route qui ne respectent pas ces consignes de sécurité.

Il en va de la sécurité de tous!



## Début des activités aquatiques

**Objet : Début des activités aquatiques – Les plaisanciers invités à la prudence**



Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec sont de retour sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers et vacanciers qui seront de plus en plus nombreux à pratiquer des activités aquatiques pendant la saison estivale 2020.

En tout temps, pour leur sécurité, les citoyens sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau ou qu'ils se trouvent aux abords des lacs, rivières et autres plans d'eau. De plus, ils sont invités à suivre les consignes de sécurité suivantes :

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ.
- Porter un gilet de sauvetage en bon état et de taille adéquate en tout temps.
- Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.).
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir.
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau.
- Informer quelqu'un du votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et personnes à bord, etc.)
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.
- Méfiez-vous de l'immersion en eau froide.

**Un petit rappel :** *Les infractions et les conséquences de la conduite avec les **capacités affaiblies** par l'alcool et/ou la drogue sont les mêmes qu'en voiture.*

Pour de plus amples informations concernant votre type d'embarcation, les règles de sécurité nautique et de l'équipement obligatoire nécessaire à bord, consultez le guide de sécurité nautique au : <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm>. De plus, vous pouvez communiquer avec un patrouilleur nautique de votre poste de police local.

## Sécurité aquatique pendant l'été

Pour de nombreuses familles canadiennes, l'été comprend des activités estivales telles que la navigation de plaisance et la natation. Cependant, chaque année, des décès tragiques et évitables, liés à l'eau, surviennent à travers le Canada. Selon un rapport préparé par la Croix-Rouge canadienne, examinant les cas de décès répertoriés pendant plus de dix ans, il existe plusieurs facteurs communs.

- Les jeunes enfants âgés de 1 à 4 ans et les hommes de 15 à 44 ans sont les plus à risque de se noyer.
- La noyade est une des principales causes de décès accidentels chez les enfants canadiens âgés de 1 à 4 ans.
- Un enfant peut disparaître en quelques secondes et peut se noyer dans seulement quelques centimètres d'eau - il suffit que sa bouche et son nez soient submergés. Généralement, ces noyades surviennent dans des piscines résidentielles, des piscines pour tout-petits, des baignoires ou à la plage.

Source : Site de la Croix-Rouge canadienne



## Chronique L'Avertisseur

### Vous qui êtes pro du barbecue, êtes-vous sécuritaire?



Tout le monde aime utiliser le barbecue. Cependant, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, une utilisation inadéquate peut entraîner des risques de blessures, d'explosion et d'incendie. Voici quelques conseils :

- Utilisez le barbecue à l'extérieur dans un endroit bien aéré. Une aération insuffisante peut mener à une intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore qui peut être mortel ;
- Le barbecue doit être installé sur une surface solide et stable, à une distance de dégagement sécuritaire d'au moins un mètre par rapport à tout objet ou matière combustible tels murs, portes, arbres, etc., comme le suggère le manuel d'instructions ;
- Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et vérifiez les raccords avec de l'eau savonneuse ;
- Il est important de se fier au manuel du fabricant pour ce qui est des consignes reliées à l'utilisation et l'entretien.

#### Pour l'allumage :

- 1) Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont fermées ;
- 2) Ouvrez le couvercle du barbecue afin d'évacuer le gaz pouvant s'y être accumulé ;
- 3) Tournez lentement le robinet de la bonbonne de gaz en position ouverte au maximum ;
- 4) Ouvrez une des commandes de contrôle de gaz et actionnez l'allumeur intégré ou insérez un briquet à long bec ou une allumette dans l'orifice près du brûleur associé à la commande de contrôle qui est ouverte.

**\* Au moment de l'allumage, évitez de vous pencher au-dessus de l'appareil.**



**Attention !** Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et **laissez ventiler** complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

Pour plus d'informations, communiquez avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t. p. i.  
Capitaine à la prévention

## Les feux extérieurs

Sur le territoire de l'Agglomération de La Tuque, les statistiques démontrent que le Service de sécurité incendie répond en moyenne à 8 incendies de broussailles ou forêt annuellement. Ce nombre correspond à 8 % des appels globaux. La division prévention reçoit une cinquantaine de demandes par année pour l'émission de permis de brûlage.

Tout d'abord, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert sur le territoire. Plus particulièrement, si une personne veut faire un feu dans sa cour, elle doit se procurer un foyer extérieur répondant aux critères suivants :

- ✓ Être muni d'une cheminée d'un (1) mètre avec un pare-étincelles dont les trous ont moins de 1 cm;
- ✓ Être composé de matériaux incombustibles;
- ✓ L'emploi d'un contenant métallique, montage provisoire en pierres ou briques, fosse et autres installations non-sécuritaires est interdit.



Pour les autres secteurs urbains, il est interdit d'allumer tout genre de feu en plein-air, dans les chemins et rues de la municipalité, dans le voisinage des maisons et bâtisses, en forêt ou à proximité. Les citoyens doivent se procurer un système de protection et pare-étincelles sécuritaire conformément au règlement de la prévention incendie no. 1000-73-2003.



Les seuls feux à ciel ouvert autorisés sont les feux d'abattis (branches, bois défrichés etc.). Afin de brûler ce combustible, **le responsable des lieux, doit faire une demande de permis de brûlage au Service de sécurité incendie**, division prévention entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 novembre. La division prévention évaluera la situation et, si conforme, délivrera un permis valide. Les critères suivants devront être respectés :

- Être situé à plus de 10 mètres de tout bâtiment ou de matières combustibles;
- Les matières combustibles doivent être enlevées sur une distance d'au moins cinq fois la hauteur des entassements;
- Les matières destinées au brûlage sont entassées à une hauteur maximale de 2,50 mètres;
- Les vents doivent souffler à moins de 20 km/heure;
- Aucun pneu ou autre matière à base de caoutchouc ne doit servir d'élément déclencheur ou de combustion;
- Un adulte doit demeurer à proximité du site de brûlage, jusqu'à l'extinction du feu et doit avoir en sa possession de l'équipement pour combattre un incendie;
- **Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert lorsque ceux-ci sont défendus par la SOPFEU. Dans ce cas, aucun permis ne sera émis. Les permis délivrés seront suspendus.**

Il est possible que l'activité où a lieu la demande de brûlage, soit sous la juridiction de la SOPFEU, en matière d'émission de permis de brûlage.

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque au 819-523-9797.



Alexandre Bilodeau, t. p. i.  
Capitaine à la prévention



## La Seigneurie du Triton vous attend

Bonjour à tous, chers voisins et chères voisines,

Cet été, en raison de la pandémie, nous avons l'opportunité et le plaisir de vous accueillir en plus grand nombre, et ce, même lors des mois de juillet et d'août.

Venez encourager votre voisine de longue date, La Seigneurie du Triton, pour être dans le ton de l'encouragement d'acheter localement, et bien, il serait difficile de faire plus que ça !



Venez goûter notre cuisine faite maison à base de produits frais du marché et inspirée de la saisonnalité, parcourez les sentiers, la rivière Batiscan, pêchez la truite de lignée Triton issue de nos géniteurs récoltés sur nos lacs de tête, vivez l'histoire du lieu mythique et majestueux de la Seigneurie. Il est toujours possible de commander votre boîte de 10 truites fumées ou encore votre repas dégustation livré à la maison ou à votre COOP.

Consultez notre site internet, notre Facebook ou notre Instagram afin de nous suivre.

### Promotions pour les gens de Lac-Édouard (saison 2020)

- ✓ Réservez un repas du midi pour 6 adultes, le 7<sup>e</sup> mange gratuitement.
- ✓ Passe saisonnière pour avoir accès aux sentiers, canots et kayaks à 3 reprises lors de la saison : 25 \$ par personne, comprend le transfert en bateau (valable de 13 h 30 à 18 h).
- ✓ À l'achat de 4 boîtes Triton repas en livraison, recevez le livre sur l'histoire du Club Triton.

### Les différentes façons d'acheter local au Triton :

- Boîte repas dégustation gastronomique prête-à-manger (sans cuisson) en livraison : 40 \$ par personne
- Boîte de 10 truites fumées en livraison : 45 \$
- Repas du midi à l'auberge : 35 \$
- Repas du soir en menu gastronomique : 95 \$
- Ajoutez le guide privé pour un cours de pêche à la mouche : 230 \$
- Repas du midi au shore-lunch : 25 \$
- Repas du soir en table d'hôte : 50 \$
- Journée de pêche estivale : 92 \$

**NOUVEAU** : Déjeuner gourmet du dimanche matin : 35 \$. Chef privé et menu gourmet préparé pour vous à votre maison ou dans votre chalet (prix sur demande). \*Les taxes sont incluses dans les prix. Prix spéciaux et réductions disponibles pour les enfants Sur réservation seulement

Au plaisir de vous accueillir,

Annie Tremblay et toute l'équipe du Triton



### Réservation :

819-653-2150 / 1 877 393-0557

info@seigneuriedutriton.com

[www.seigneuriedutriton.com](http://www.seigneuriedutriton.com)

<https://www.facebook.com/SeigneurieDuTriton>



## Des nouvelles de votre Coop

Les ventes totales du Magasin général à la fin juin ont atteint la rondelette somme de 460 399 \$ soit 15 % de plus que l'an passé à pareille date.

Bravo à toutes celles et à tous ceux qui travaillent sans relâche pour faire de ce projet un grand succès. Notre magasin général fait l'envie de plusieurs villageois ailleurs dans la province.

Continuons d'encourager notre Coop ! Achetons à notre Magasin général.



**Horaires d'été**

Tous les jours de 8 h 30 à 20 h 30



Personnel demandé à temps partiel.  
Contactez madame Huguette Cloutier,  
Téléphone : 819-653-2222

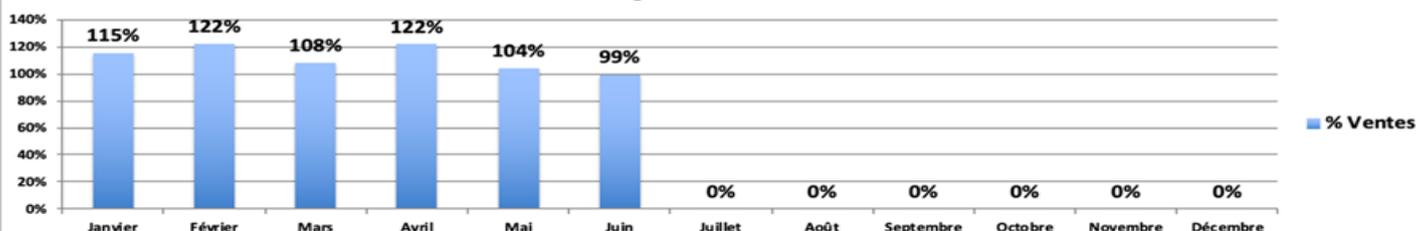
### Comparatif Ventes Nettes COOP

**Juin**

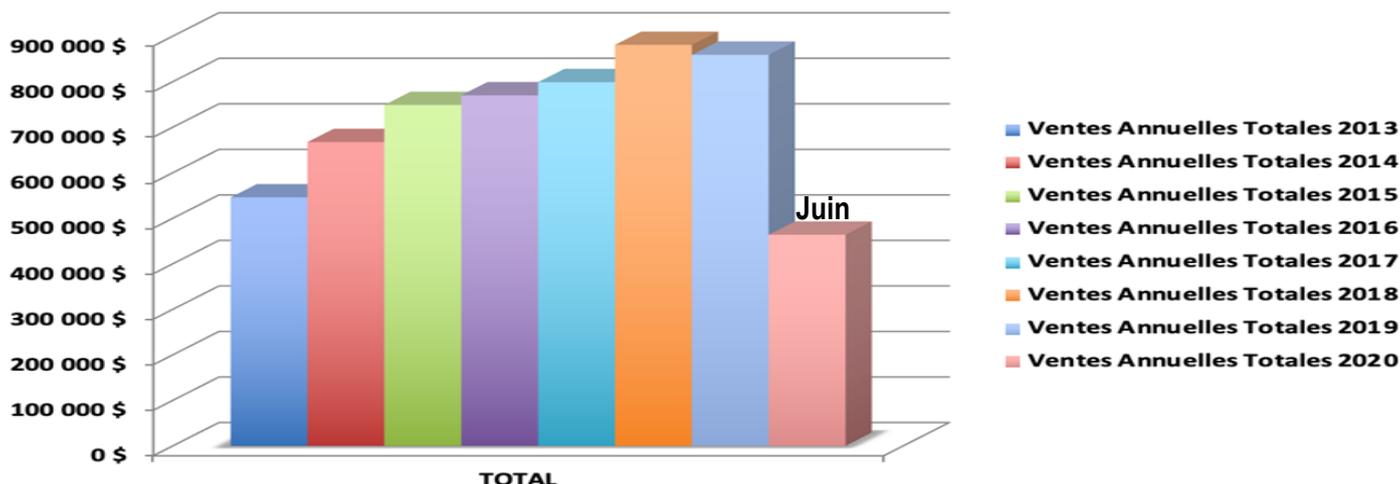
**2020**

Total du mois		Comparatif	
2019	2020	2019	2020
87 797,57 \$	88 346,62 \$	549,05 \$	0,63%

% Budget Mensuel atteint



### Ventes annuelles Totales



## État de situation de la vie sur notre planète : une question de survie

### La 6<sup>e</sup> extinction de masse est commencée ? Qu'est-ce qu'une extinction de masse ?

La définition d'une extinction de masse est un événement que l'on peut considérer comme relativement bref sur l'échelle des temps géologiques (système de classement chronologique utilisé en géologie pour dater les événements survenus durant l'histoire de la Terre) mais qui au niveau de son impact sur les espèces vivantes est absolument catastrophique. De manière générale, lors d'une extinction de masse une moyenne de 75% des espèces animales et végétales présentes sur la terre et dans les océans disparaissent. Il y a déjà eu 5 grandes extinctions de presque toute la vie sur la planète. Elles ont été définies en 1982 par **Jack Sepkoski et David M. Raup**. Les cinq grandes extinctions sont :

1. L'extinction de l'**Ordovicien** qui s'est produite il y a de cela **445** millions d'années.
2. L'extinction du **Dévonien** qui s'est produite il y a de cela à peu près **385** millions d'années.
3. L'extinction du **Permien** qui s'est produite il y a de cela **252** millions d'années.
4. L'extinction du **Trias-Jurassique** qui s'est produite il y a de cela **200** millions d'années.
5. L'extinction du **Crétacé-tertiaire** qui s'est produite il y a de cela **65** millions d'années, plus exactement 66,038 millions d'année.

Cette dernière est la plus connue du grand public car c'est elle qui a provoqué, entre autres, la disparition des dinosaures. En effet, selon l'hypothèse la plus répandue, un astéroïde de 10 km de diamètre, venu de l'espace, a creusé le dénommé cratère de Chicxulub, dans la péninsule du Yucatán, au Mexique. Le choc, équivalent à environ un million de bombes atomiques, aurait soulevé des poussières lesquelles ont recouvert la Terre durant plusieurs mois ou plusieurs années. Cette période a aussi été marquée par un volcanisme très intense, surtout en Inde. Les cendres auraient pu recouvrir la Terre durant des centaines de milliers d'années, privant les plantes de lumière et altérant la chaîne alimentaire. De plus, des changements climatiques importants ont été relevés et le niveau des mers a nettement reculé.



### Malheureusement une sixième extinction de masse aurait débuté...

Ces crises majeures du vivant ont généralement été l'occasion d'une transition d'une forme de vie dominante pour une autre. Suite à la disparition des dinosaures qui ont dominé la Planète durant 165 millions d'années, une autre espèce, Homo sapiens et ses prédécesseurs hominidés dominent depuis peu d'années.

### Sommes-nous vers une sixième extinction de masse ? L'extinction de masse humaine.

Les espèces disparaissent à un rythme alarmant selon une nouvelle étude. L'auteur, Elizabeth Kolbert, estime que cela soulève des questions quant à notre propre survie. La différence d'avec les cinq premières extinctions est que, cette fois, nous sommes seuls responsables de ce qui se produit. Madame Kolbert estime à 75% le taux d'espèces animales vouées à disparaître durant les siècles à venir, ce qui semble extrêmement alarmant.

Les principales causes de la disparition des espèces sont la destruction des habitats, la chasse et la pêche excessives, l'introduction d'espèces invasives et les changements climatiques. Nous touchons à nos standards géologiques. Nous modifions le fonctionnement de tous les océans. Nous changeons la surface de la planète. Nous détruisons des forêts entières et basons notre agriculture sur de la monoculture, néfaste pour de nombreuses espèces. Nous pêchons à outrance. Et la liste est encore longue.

En fait, la question que chacun devrait se poser est la suivante : les 7,8 milliards – qui passeront bientôt le seuil de 8, puis de 9 milliards – de gens peuplant cette planète auront-ils assez de place et de ressources pour cohabiter avec toutes les autres espèces ? N'allons-nous pas droit dans le mur en consommant quantités de ressources dont de nombreuses autres créatures ont aussi besoin ?

### Espoir

Les prévisions de l'ONU sont que nous serons 9,7 milliards en 2050 (c'est dans 30 ans) et près de 11 milliards en 2100. L'espoir réside dans le fait que l'indice de fécondité global est passé de 3,2 naissances par femme en 1990 à 2,5 en 2019. Sachez qu'il faut un niveau de fécondité de 2,1 naissances par femme pour assurer le remplacement des générations. Il faudra peut-être avoir un niveau de fécondité en deçà de 2,1 pour un certain temps si on veut que la population humaine diminue à un niveau qui diminuerait la pression exercée par l'espèce humaine sur les écosystèmes de la Planète.

Source : <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/la-sixieme-extinction-massive-deja-commence>

## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Télécopie : (819) 653-2338  
Messagerie : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**9 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**Vendredi : Fermé**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)

### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
(819) 653-2138 / Courriel : [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
(819) 653-2438 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Nancy Hudon  
Adjointe administrative  
(819) 653-2238 / Courriel : [nancy.hudon@lacedouard.ca](mailto:nancy.hudon@lacedouard.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

**le mardi 11 août à 19 h**

**Bienvenue à toutes et à tous !**

### Condoléances

Suite au décès de madame Denise Gravel Bouchard, nous voulons adresser, au nom des membres du Conseil municipal et des citoyens de Lac-Édouard, nos plus sincères condoléances à son conjoint, monsieur Gabriel Bouchard, à sa fille Amélie ainsi qu'aux autres membres de la famille.



Monsieur Bouchard possède une résidence secondaire dans le chemin Baie-Power et il est un de nos pompiers volontaires.

Sachez que nos pensées et nos prières vous accompagnent en ces moments difficiles.

Larry Bernier, maire

### Assemblées municipales publiques

Suite à l'adoption de l'Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, les séances publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard pourront dorénavant se tenir en présence des citoyennes et des citoyens.

Bien sûr, les mesures sanitaires prévues par la Santé publique devront s'appliquer : distanciation physique, lavage des mains, port du masque, etc.

Bienvenue à toutes et à tous.